

## VILLE D'UGINE (SAVOIE) EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 3 FÉVRIER 2025

Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN

Nombre de conseillers Président de séance : M. Franck LOMBARD

municipaux:

En exercice: 29 Présents: 24 Votants: 27

Etaient présents :

M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, Mme Annabelle MOREL, M. Michel VARRONI, M. Joseph SCATIGNO, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, M. Christian PERRIER, M. Eric FUSS, M.

Benjamin BONNIOT--BOUCHET et M. Gérard ROHI.

Date de la convocation :

Le 28 janvier 2025

**Publication site internet :** Le 12 février 2025 Etaient représentés: Mme Stéphanie LUSSIANA ayant donné pouvoir à M. Jean-Pierre PLAISANCE, Mme Virginie NAIRE ayant donné pouvoir à Mme Annabelle MOREL, M. Nathan EXCOFFIER ayant donné pouvoir à M. Mustapha HADDOU.

Absentes: Mme Caroline BRULEY et Mme Pauline BRESSE.

Délibération n°13 Rapporteur : M. Umberto DIMASTROMATTÉO

Objet : Contrat de gestion des bornes de recharge pour véhicules électriques avec la société Freshmile

Dans le cadre de la transition énergétique et du développement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques, la commune a installé deux bornes de recharge place du Monument aux Morts et une borne place du 8 mai 1945.

Afin de garantir une gestion optimale de ces équipements et d'assurer leur accessibilité aux usagers, la commune souhaite conclure un contrat de gestion avec la société Freshmile, spécialisée dans la gestion de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Ce contrat définit les modalités de gestion, de maintenance et d'exploitation des bornes, ainsi que les conditions financières liées à leur usage.

Aussi, il est nécessaire de valider le contrat de gestion avec la société Freshmile.

La commission municipale a examiné le dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 24 voix pour et 3 abstentions (M. Eric FUSS, M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET et M. Gérard ROHI) :

- Valide le contrat de la gestion de bornes de recharge pour véhicules électriques,
- Autorise M. Franck LOMBARD, Maire d'Ugine, ou son représentant à signer les documents afférents,

Pour copie certifiée conforme et exécutoire Pour le Maire, Michel Chevallier, Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20250203-20250203\_DE13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/02/2025

Publication : 12/02/2025



